
BAPE-2.11

Question:

2.11. À quelle distance des résidences et des chalets le promoteur entent-il implanter le terminal méthanier et les réservoirs ?

Réponse:

La résidence la plus près est localisée sur la rue de la Grève et se situe à environ 1,5 km du cœur du terminal méthanier alors que le chalet le plus près se situe à environ 1,1 km du réservoir le plus près (voir la figure BAPE-2.11 ci-jointe).